

UE : Zététique et autodéfense intellectuelle



Sujet du dossier :

L'épidémie de piqûres dans les bars en 2021-2022 a-t-elle été une épidémie psychogène de masse ?

Eve Bacconnet - L2 Biotechnologies pour la Santé
eve.bacconnet@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Selma Kocier - L2 Biotechnologies pour la Santé
Selma.Kocier@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Lina Verschuere - L2 Biotechnologies pour la Santé
Lina.Verschuere@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Léa Yeung-Let-Chéong - L2 Biotechnologies pour la Santé
lea.yeung-let-cheong@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Avril 2023

Nous sommes quatre étudiantes à l'Université Grenoble Alpes et nous avons élaboré ce dossier dans le cadre de l'UE Zététique et auto-défense intellectuelle. Notre enseignant, Richard Monvoisin, nous a parlé d'une potentielle épidémie psychogène de masse causée par des piqûres dans les bars en 2021-2022.

La psychose collective (également nommée maladie psychogène de masse, hystérie collective, hystérie de masse, hystérie de groupe ou comportement obsessionnel collectif) est un phénomène psychologique et social, se caractérisant par l'apparition soudaine de symptômes physiques de manière épidémique dans une population et dont l'origine n'est pas un trouble organique ou une maladie. (« *Psychose collective* » 2023)

Nous nous sommes renseignées sur ce sujet, l'avons jugé intéressant à critiquer sous le prisme de la zététique. Notons que ce dossier n'a pas pour but de rétablir une vérité, mais bien d'en informer les lecteurs afin qu'ils puissent se faire leur propre opinion et leurs décisions sur le sujet de façon éclairée. Il permettra de savoir si l'épidémie de piqûres dans les bars en 2021-2022 était un syndrome psychogène de masse.¹

Lors de la fin des périodes de confinement dues à l'épidémie du Covid-19, *que nous restituerons page 6*, le milieu de la fête reprit son activité avec une certaine euphorie de pouvoir sortir à nouveau.

En France, plus de 2100 plaintes de piqûres furent déclarées entre 2021 et 2022, la plupart provenant de personnes de sexe féminin, qui venaient de passer la soirée dans des milieux plus ou moins festifs : bars, boîtes de nuits, festivals. Elles auraient été dans une situation de vulnérabilité chimique : lorsqu'un agresseur profite d'un état de vulnérabilité induit par la consommation volontaire de substances psychoactives. A ne pas confondre avec la soumission chimique qui est l'administration, à des fins criminelles (viols, pédophilie) ou délictuelles (vols, règlements de comptes), de substances psychoactives à l'insu de la victime ou sous la menace. *ASUD Journal #65 déc. 2022, Vincent BENSO.*

Durant l'élaboration de notre dossier, nous avons eu l'honneur d'être en contact avec Laurent Vercueil, neurologue au CHU de Grenoble et Robert E. Bartholomew, docteur en sociologie médicale. Cela nous a permis d'écrire ces pages, issues d'un travail de collaboration.

¹*Syndrome et effet psychogène de masse sont des synonymes, que nous utiliserons tout au long de notre dossier.*

Sommaire

I.	Période post-Covid.....	6
II.	Les différentes hypothèses sur le sujet et leurs biais.....	6
	1. Des piqûres avec une substance non détectable à l’heure actuelle.....	6
	2. Un motif pour alimenter un climat de peur ou s’amuser.....	6
	3. Piquer sans but de droguer : un motif inconnu.....	7
	4. Instrumentalisation ² à des fins politiques et morales.....	7
	5. Les témoignages de l’entourage qui deviennent une vérité générale.....	8
	6. L’influence des médias et des réseaux sociaux.....	10
	7. L’impact du COVID sur la situation.....	11
	8. Une origine psychogène.....	11
III.	Enquêtes personnelles.....	12
	1. Corpus d’articles.....	12
	2. La prise en charge des victimes expliquée par Patricia Clarke.....	14
	3. Parallèle avec un autre évènement, podcast : “ <i>Les pieds sur Terre</i> ” par Sonia Kronlund.....	16
	4. Rencontre avec les experts.....	17
IV.	Tri des hypothèses et curseur de vraisemblance.....	19
V.	Résultats et conclusions du dossier.....	20
VI.	Livre en collaboration avec Robert E. Bartholomew.....	20
VII.	Conseils pour les futurs chercheurs.....	22
VIII.	Bibliographie.....	22
IX.	Annexes.....	24
	1. Exemples d’ecchymose et d’abrasion cutanée.....	24
	2. Questions posées par mail à M. Bartholomew.....	24
	3. Rapport du gouvernement et recherche de cas avérés.....	25

Avant de vous lancer dans la lecture de ce dossier, nous tenions à vous expliquer notre raisonnement. Nous nous sommes lancées dans cette enquête sans connaître la réponse à notre question. Nous avons donc établi nos hypothèses suite à la lecture de différents articles sur le sujet. Ce dossier permet de faire l'enquête sur la question et permet de savoir si les hypothèses sont factuelles ou non.

I. Période post-Covid

À la suite du début de la pandémie du Covid-19, causée par un nouveau coronavirus, l'OMS prononce l'état d'urgence de santé publique de portée internationale. Ainsi, le monde entier se retrouva confiné. Ce fut le cas pour la France durant trois mois fermes, puis la situation fut tendue pendant encore deux années. A l'échelle mondiale, 759 millions de cas et 6 millions de décès ont été comptabilisés.

Cela a fait émerger de nombreuses réactions : l'euphorie d'enfin pouvoir sortir, l'émergence de troubles hypocondriaques au sein de la population, la crainte d'être contaminé par un agent pathogène inconnu, la peur des piqûres et des vaccins expliquée par la campagne de vaccination massive et l'émergence d'un type de vaccin méconnu du grand public. Les mesures d'hygiène, comme le gel hydroalcoolique et le port du masque chirurgical devenus obligatoires, ont renforcé des comportements anxieux et sociaux.

De plus, la campagne de vaccination a donné lieu à plusieurs polémiques. La population s'est vue obligée de se faire vacciner pour accéder au "Pass sanitaire", afin de continuer une vie "normale". Certains français n'ont pas adhéré à ce Pass : il n'y avait pas d'entre-deux. De ce fait le peuple fut divisé et la peur de l'injection réactivée. Ainsi, la crainte de l'autre était et reste bien présente.

II. Les différentes hypothèses sur le sujet et leurs biais

1. Des piqûres avec une substance non détectable à l'heure actuelle

Nous admettons que toutes les personnes plaignantes ont souffert en croyant se faire piquer.

Cependant, il est difficile de prouver qu'il y a bien eu cette piqûre. Pourquoi ? Nous supposons qu'il y aurait injection d'une substance indétectable par analyse toxicologique à l'heure actuelle, ou trop rapidement éliminée par l'organisme. En effet, il y aurait peut-être bien eu une substance injectée qui aurait causé l'épidémie. Nonobstant, nous n'avons peut-être pas les connaissances et les techniques actuelles pour la détecter.

Par cette hypothèse nous tenons à soutenir et écouter les victimes. La soumission chimique, c'est-à-dire droguer une personne à son insu pour en abuser, existe réellement et a déjà été prouvée dans d'autres enquêtes. Ainsi cette hypothèse vise à ne pas discréditer la parole des victimes. En effet, peut être que tous les plaignants ont été piqués par une substance indétectable sans qu'on le sache, par manque de preuve.

Cette hypothèse présente une erreur fondamentale qui est de croire que la non-impossibilité est un argument d'existence. Affirmer que tout le savoir scientifique contemporain pourrait peut-être ne pas suffire et par conséquent, confirmerait la possible existence d'une substance indétectable : cela est peu rigoureux. (« *Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf* » s. d.)

Pour l'hypothèse suivante, nous établissons le postulat suivant : nous partons du principe que les piqûres existent bel et bien et nous nous questionnons sur les motivations des agresseurs.

2. Un motif pour alimenter un climat de peur ou s’amuser

A présent, remontons un peu dans l’histoire où d’autres phénomènes de piqûres se sont déjà produits. En 1819 et après la Première Guerre mondiale, des « piqueurs de fesses » s’en prenaient aux femmes. Ceci était décrit comme une forme de perversion sexuelle catégorisée comme sadofétichisme. Les agresseurs piquaient dans le but de prendre du plaisir à faire du mal à leurs victimes ou à la vue du sang, épanché par la piqûre. (ASUD Journal #65 déc. 2022, Vincent BENSO).

Nous voyons donc que ce phénomène n’est pas nouveau, mais serait plutôt un fait de société qui a tendance à se répéter de manière cyclique.

Au vu des événements passés, nous avons fait l’hypothèse que les agresseurs agissaient dans le but de s’amuser, prendre du plaisir ou encore pour alimenter un climat de peur. Et même, est-ce que les gens piquent réellement avec des seringues, ou bien utilisent-ils simplement des objets pointus ? Nous pensons à l’exemple d’un collégien piquant ses camarades avec un stylo autopiqueur pour diabétique. (ASUD Journal #65 déc. 2022, Vincent BENSO).

Concernant les circonstances de ce phénomène, nous pourrions émettre un biais de corrélation. Autrement dit, imaginer une corrélation entre deux événements alors qu’il n’y en a pas, ou à exagérer ce lien (« *Corrélation illusoire* » 2023). En effet, il est logique d’affirmer qu’il s’agit du même mécanisme de piqûre qui a eu lieu dans l’histoire. La nuance qui émane de notre raisonnement porterait sur la période qui est assurément délicate (contexte du COVID-19, les réseaux sociaux et les médias). Tout cela mène à penser qu’il s’agit peut-être seulement d’un biais de corrélation et non d’une réalité.

Cependant, concernant cette hypothèse, nous pouvons affirmer qu’elle est construite sur le principe de la dent d’or de Fontenelle (« *Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf* » s. d.).

3. Piquer sans but de droguer : un motif inconnu

Nous pouvons également nous interroger sur les objectifs des personnes piquant avec des seringues. En effet, certaines personnes piquent leurs victimes sans pour autant leur injecter une quelconque drogue. C’est notamment ce que l’on retrouve dans les bilans toxicologiques des personnes testées qui ne montraient rien d’anormal.

Nous pouvons donc nous demander pourquoi certaines personnes piqueraient les gens sans vouloir forcément les droguer. Il faudrait trouver et comprendre quelles sont leurs motivations, à ce jour inconnues.

Dans quel but piquent-ils ? Y a-t-il réellement une raison à cela ?

Dans cette hypothèse nous pouvons de nouveau retrouver l’erreur fondamentale de croire que la non-impossibilité est un argument d’existence (« *Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf* » s. d.). En effet, étant donné qu’aucun agresseur n’a été pris en flagrant délit, il devient complexe d’interroger un piqueur afin de connaître ses motivations. Cependant, au vu du nombre de victimes qui se sont rendues à l’hôpital ou encore à la gendarmerie, il est délicat d’admettre que les assaillants n’ont aucune mauvaise intention.

Finalement, après réflexion, nous nous sommes rendu compte que cette hypothèse n’était pas basée sur des faits observés. De ce fait, il n’est pas pertinent de la présenter dans ce dossier. Nous avons effectué les modifications que vous voyez barrées.

4. Instrumentalisation² à des fins politiques et morales

²L'instrumentalisation est le fait de considérer quelqu'un ou quelque chose comme un instrument, de considérer l'aspect utilitaire. (Larousse s. d.)

De nombreuses personnes ont pu se retrouver dans des milieux festifs et de tels rassemblements ont fait émerger l'hashtag « Balance ton bar ». En effet, au Royaume-Uni durant l'automne 2021, les témoignages de jeunes femmes pensant avoir été *roofied* (droguées à leur insu) se multiplient sur les réseaux sociaux.

Le mouvement est suivi en Belgique, en Espagne, en Colombie et en France. Des serveurs drogueraient régulièrement les verres des clientes à leur insu, ou encore certaines jeunes femmes auraient vécu des agressions sexuelles, et aucun membre de la sécurité n'aurait réagi. Sur Instagram, le slogan prend de l'ampleur et appelle au boycott des endroits concernés. La peur de sortir en tant que jeune femme le soir devient plus persistante.

Par conséquent, nous pouvons penser que cette « épidémie » a pu être utilisée à des fins sociales et morales.

Notamment avec des mouvements féministes, soucieux de visibiliser les violences faites aux femmes dans l'espace festif. En effet, ils ont pu s'appuyer sur ce phénomène pour dénoncer le sentiment de vulnérabilité la nuit, l'existence de la soumission chimique et améliorer la prise en charge des victimes.

Nous pouvons donner l'exemple d'une manifestation qui s'est déroulée en octobre 2021 par les militantes à l'origine de l'hashtag « Balance ton bar », voici une de leurs revendications : *"Cela ne va pas se faire en une seule fois. Cela doit passer par les médias, par les écoles pour éveiller les consciences. Mais nous sommes persuadées que ce changement est possible, nous avons reçu tellement de retours positifs. C'est une question de système dans son ensemble. Les cafés ne sont pas forcément les responsables, c'est la société qui l'est. Notre idée est justement de responsabiliser. On peut dire de nous que nous sommes extrêmes, mais ce qui est extrême ce sont toutes ces filles qui sont brisées."* (« #BalanceTonBar : retour sur un mouvement qui a secoué 2021 » s. d.) (Demaret s. d.)

Les auteurs des faits n'ont pu être identifiés, laissant libre cours aux rumeurs et la possibilité d'accuser n'importe qui. *Valeurs actuelles* (média d'extrême droite) insistera lourdement sur l'origine ethnique de certains suspects (*ASUD Journal #65 déc 2022, Vincent BENSO*) :

- *"Versailles : un Yéménite interpellé après plusieurs cas de piqûres à la seringue lors de la fête de la musique"*
- *Vague d'agression à la seringue : le premier suspect interpellé est un clandestin tunisien"*

Cette hypothèse présente un biais médiatique, c'est la tendance à présenter des informations altérées par un a priori ou une conviction. Ce phénomène est connu des attachés de presse, des états-majors du monde politique et bien entendu des médias eux-mêmes. (« *Biais médiatique* » 2022)

Il y aussi le piège des représentations sociales, ici c'est le cas avec l'instrumentalisation de l'évènement des piqûres sauvages à des fins discriminantes. Penser qu'un clandestin tunisien est l'auteur de ces actes est plus simple que d'y associer un caucasien. (« *Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf* » s. d.)

5. Les témoignages de l'entourage qui deviennent une vérité générale

Nous avons porté notre intérêt sur le témoignage, son récit et comment il pouvait être interprété. Effectivement, lorsqu'un proche vient vous parler d'un événement traumatique, votre premier réflexe n'est pas d'aller vérifier si ce qu'il raconte est vrai. La charge émotionnelle portée par le récit incite celui qui écoute à croire, et ce même si aucune preuve fiable ne vous a été présentée. De ce fait, la véracité du témoignage peut être acquise dès lors qu'on s'identifie à celui qui le raconte, par empathie.

En dépit du fait que l'évènement soit circonstanciel, le récit se propage à travers les cercles sociaux (sur internet ou non) en tant que vérité générale, relatant l'existence d'un phénomène beaucoup plus grand.

On parle ici de preuve anecdotique qui pourrait nourrir par la suite une argumentation par l'exemple de l'existence de l'épidémie de piqûres. (« Preuve anecdotique » 2022)

Cette hypothèse présente des biais, en commençant par la distorsion du témoignage en lui-même. La formulation des questions ou des remarques que l'on peut faire pendant le récit peuvent induire de faux souvenirs : c'est ce que l'on appelle la malléabilité de la mémoire. Par exemple, un ami nous suggère la présence d'une personne étrange après une soirée. Le lendemain, nous nous « rappelons » immédiatement de cette personne alors qu'elle n'a jamais existé. (« *Monvoisin_Cours4-28.02.23.pdf* » s. d.)

En outre, les réinterprétations successives du témoignage à chaque récitation biaisent le récit originel en amplifiant sa gravité, en modifiant les circonstances ou en omettant ce qui ne sert pas à susciter la réaction voulue.

Finalement, l'émotion va encore une fois modifier la perception que l'on aura du témoignage. (Sauvayre 2010)

6. L'influence des médias et des réseaux sociaux

Dans le contexte de cette épidémie, nous nous devons de penser aux médiateurs des informations, ceux qui les diffusent au grand public, qu'elles soient avérées ou non.

Nous observons que les médias préférés pour la propagation de témoignages sont souvent les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, TikTok, Twitter, ...). L'algorithme de ces applications favorise l'amplification de la parole de l'individu, faisant du simple témoignage une information à la disposition de tous. Nous parlons ici de rumeur, définie par le dictionnaire Larousse comme « *Nouvelle, bruit qui se répand dans le public, dont l'origine est inconnue ou incertaine et la véracité douteuse.* » (Larousse s. d.)

Au début de l'épidémie, nous constatons l'émergence de témoignages de piqûres notamment sur Twitter (« *Exemple de témoignage sur Twitter* » s. d.). En considérant que la sphère étudiante est la plus exposée sur les réseaux sociaux et la principale cible du phénomène des piqûres, la rumeur traverse l'écran et on commence à en parler à ses amis, à sa famille. La foule fait alors preuve d'hypervigilance lorsqu'il s'agit de sortir, instaurant une appréhension grandissante des lieux festifs.

Cette épidémie s'inscrit aussi dans le contexte de l'hashtag « Balance ton bar » (vu dans l'hypothèse n°4). Le terme de « vulnérabilité chimique » devient connu du grand public et renforce le climat d'insécurité et de peur autour de ces soirées.

Ces rumeurs et ce climat austère auraient alors éclipsé la réalité, pour qu'il n'y ait finalement « plus de peur que de mal ».

Nous voulions aussi revenir sur la prise en charge de l'épidémie par les médias traditionnels (télévision, radio, journaux).

De nombreux médias se sont emparés de ce phénomène comme un nouveau sujet d'actualité (« *Piqûres sauvages en boîte de nuit: les plaintes ne cessent d'augmenter* » s. d.). Ils présentent alors la situation comme une épidémie, mot à consonance péjorative et rappelant de mauvais souvenirs à une population déjà anxieuse.

Les journalistes ont évidemment plus d'opportunités de vérifier les informations qu'ils diffusent, contrairement aux utilisateurs des réseaux sociaux. Malgré le manque de ressources, ils exploitent le peu de cas présentés comme « avérés » en appuyant sur le côté dramatique et effrayant.

Finalement, le public aura retenu qu'il y a eu une épidémie de piqûres, en ne sachant pas vraiment par qui, ni pourquoi, et ne connaîtra jamais la suite de ces événements, comme un mauvais rêve dont on a oublié la fin.

L'hypothèse que nous faisons ici est la suivante : les piqûres seraient un mythe alimenté par les médias et les réseaux sociaux.

Dans les médias et particulièrement sur les réseaux sociaux, il est difficile d'identifier les sources des informations qui nous sont exposées. Le microcosme qu'est Twitter peut facilement faire croire qu'une majorité de personnes sont concernées par un phénomène, alors que cela ne représente en réalité que quelques personnes (dont on ne connaît ni le contexte, ni les tenants et aboutissants de l'affaire).

On notifie ici un biais de représentativité que l'on retrouve plus généralement dans la diffusion d'information par les médias. Ce biais fausse l'image que nous avons du phénomène, ici en l'amplifiant. (« *Erreur de conjonction* » 2023)

Cela engendre aussi une illusion de savoir : nous croyons l'information donnée, sans consciemment se questionner sur sa source. (« *Illusion de savoir* » 2018)

Nous pourrions aussi nommer l'exposition sélective des informations, caractéristique des réseaux sociaux : l'algorithme nous montre du contenu qui va dans le sens de nos opinions et plus rarement ce qui y est opposé. (« *Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf* » s. d.)

Les médias traditionnels jouent eux sur l'« effet Impact ». Ils utilisent des mots à visée choquante, provoquant une réaction chez l'audience et incitant la population à se souvenir du phénomène de façon très péjorative. (« *Monvoisin_Cours4-28.02.23.pdf* » s. d.)

La présence constante du sujet dans les médias provoque un effet de vérité illusoire (la tendance à croire qu'une information est correcte après une exposition répétée à celle-ci). (Béna, Carreras, et Ferrier 2019)

Après avoir écouté vos remarques, nous avons décidé d'enlever la partie sur les médias et réseaux sociaux. En effet, cette hypothèse provient de plusieurs choses : la lecture d'études et revues scientifiques mais aussi, et principalement, de notre avis. Ainsi, cela reste subjectif et n'est pas pertinent pour notre dossier.

En revanche, nous avons suggéré de faire une étude de médiamétrie dans la partie « conseils pour les futurs chercheurs ». <https://www.cairn.info/revue-l-annee-psychologique-2019-3-page-397.htm>

7. L'impact du COVID sur la situation

D'après Véronique Champion-Vincent, Anthropologue Ingénieur de recherche au CNRS, « si certains cas peuvent se révéler authentiques, [ils peuvent] devenir un mythe qui symbolise certaines anxiétés sociales ». (« *Rumeurs d'agressions au GHB : derrière le fait divers, une part de légende urbaine ?* » s. d.)

Les spécialistes affirment que le contexte festif post-Covid n'a pas arrangé la situation. *ASUD Journal* #65 déc. 2022, Vincent BENSO.

De plus, les réseaux sociaux et médias ont relayés l'information, et les lieux de fête ont été perçus comme vecteurs de contamination pendant l'épidémie. Des mesures ont été mises en place pour renforcer la sécurité à l'entrée de ces lieux : fouille, plus de sacs en intérieur, et évidemment, une entrée sous tension.

Nous avançons donc l'hypothèse suivante : le contexte post-confinement aurait influencé la population à craindre les piquûres, l'autre, et aurait fait ressortir des anxiétés sociales. Ainsi, tout fut amplifié et prit des proportions inattendues. Finalement, si ce nouveau coronavirus n'avait pas existé, est-ce que ce phénomène serait apparu ?

Les biais de cette hypothèse sont les suivants.

Tout d'abord, il y a l'illusion de corrélation. Elle consiste à percevoir une relation entre deux évènements non reliés ou encore à exagérer une relation qui est faible en réalité. C'est le cas ici, avec le lieu de fête associé à la contamination. En effet, les piquûres avaient lieu, d'après les informations relayées, dans les boîtes de nuits, bars dansants, fêtes de la musique. Un grand nombre de leurs visiteurs a choisi de ne plus aller dans ces endroits par peur d'être piqué. Or, en avril 2023, ces lieux de fêtes n'ont pas changé et la crainte d'être piqué semble avoir disparu.

Ensuite, l'effet de vérité illusoire est bien présent, comme expliqué dans l'hypothèse précédente.

8. Une origine psychogène

Comme cité précédemment dans les différentes hypothèses, nous savons que les réseaux sociaux et médias sont diffuseurs de l'information, mais également de rumeurs (« *2020 11 17 Deap Etude Twitter Revue Dg Vf* » s. d.). Le phénomène de piqûres a été très médiatisé avec de nombreuses photos d'ecchymoses qui ont circulé sur les réseaux sociaux. Cependant, l'affaire est dépourvue de preuves tangibles. En effet, aucun agresseur n'a été vu en train de piquer sa victime. Les présumés coupables n'avaient pas le matériel adéquat à cette pratique et ont donc vite été relâchés par les forces de l'ordre. De ce fait, personne n'a été pénalement condamné, ce qui est étrange au vu du nombre de plaintes déposées en France ou bien au Royaume-Uni.

De plus, rien n'a été retrouvé dans les bilans toxicologiques des victimes se présentant à l'hôpital ou en laboratoires d'analyses. Nous pouvons également noter que les nombreux témoignages n'ont pas été confirmés par des professionnels de santé. (« *ENQUETE. Piqûres en soirée : 2 100 plaintes ont été déposées en 2022, une psychose pour peu de cas concrets* » 2022)

De ce fait, nous pouvons émettre l'hypothèse que le phénomène des piqûres ne serait en réalité basé que sur un effet psychogène de masse, aggravé par l'anxiété et la désinformation.

Bien qu'il y ait des cas non négligeables de présumées piqûres, ce n'est pas la majorité. Nous avançons un biais de représentativité. Nous pouvons l'observer ici puisque l'identification d'un coupable est une tâche minutieuse, les potentielles agressions se faisant généralement dans des lieux assez fréquentés. A cela s'ajoute le fait que les victimes ne voient généralement pas leur agresseur. Une atmosphère énigmatique et beaucoup d'incertitudes planent donc autour de ce phénomène.

De plus, le fait que ces événements se soient passés dans plusieurs pays avec une grande ampleur, pourrait rendre plausible l'épidémie aux yeux du grand public. Ainsi, ne serait-ce pas simplement l'effet d'une vérité illusoire, mentionnée dans les hypothèses n°6 et n°7, qui aurait influencé la pensée collective et provoqué une psychose collective ? (Cf. *définition page 3*)

III. Enquêtes personnelles

Nous avons débuté nos recherches sur les recommandations de M. Monvoisin, ainsi nous avons pu écouter et lire quelques articles sur cette épidémie de piqûres. Nous nous sommes aperçues que ces différentes sources regroupaient bon nombre de points communs. Tout d'abord, nous avons décidé de les rassembler sous forme de corpus pour faciliter la compréhension de nos lecteurs, afin qu'ils puissent commencer la lecture de cette enquête avec quelques bases.

Nous tenons à vous préciser que la partie "corpus d'articles" est sourcée par le premier paragraphe. En effet, nous nous sommes dit qu'il était plus simple de les énoncer en amont car ils se rejoignent sur beaucoup de points.

1. Corpus d'articles

Un podcast signé Anne-Laure Barral de la cellule investigation de Radio France (« *Piqûres sauvages en soirée : 2 100 plaintes et aucun coupable identifié* » 2022), un article rédigé par Vincent BENSO dans le Journal#65 ASUD de décembre 2022, et un article "*Spiking : An Injection of Fear*" de Patricia Clarke (« *Spiking: An injection of fear - Tortoise* » 2022), nous ont permis d'approfondir nos recherches au sujet de l'épidémie de piqûres de 2021-2022. Ces trois ressources avancent les mêmes propos, c'est pour cela que nous avons décidé de les regrouper afin de construire notre corpus.

Tout d'abord, ce phénomène débute au Royaume-Uni lors de la rentrée universitaire 2021 où de nombreux témoignages pour suspicion de piqûres sont déclarés en commissariats de police ou sur les réseaux

sociaux. Un an après, le pays fait état de 1800 plaintes déposées. Le début de ce phénomène peut s'expliquer par la recrudescence de soirées après la période du COVID-19 où les étudiants résisteraient moins à l'alcool et aux drogues. Ainsi, pris de panique, ils penseraient qu'on leur a fait du mal. Nonobstant, cela reste une théorie car certains plaignants ont été victimes de malaise ou possédaient des marques de piqûres.

L'année dernière, en France, plus de 2100 plaintes pour suspicion de piqûres ont été recensées. Elles avaient lieu dans des endroits festifs hautement fréquentés qui rendent les enquêtes difficiles pour retrouver de potentiels agresseurs. La majorité des personnes touchées par ce phénomène étaient des jeunes femmes d'une vingtaine d'années, victimes d'une pression sociale plus forte que les hommes. Les plaignants pensent avoir été drogués au GHB, connu aussi comme « drogue du violeur » ou GBL via ces piqûres³.

Deux tiers des victimes présentent des symptômes comme des bouffées de chaleur, vomissements ou malaises, 15% relatent d'une amnésie, les autres ne décrivent pas de symptômes. Cependant, le Dr Emmanuel Puskarczyk du centre anti-poison du CHU de Nancy, précise que ces symptômes sont assez communs, et ne donnent donc pas de précision sur la substance qui aurait pu être administrée. Par ailleurs, ces signes pourraient venir plus simplement du stress engendré par la peur de s'être fait piquer. Il est ainsi difficile de savoir de quoi il s'agit réellement : symptômes dus au stress ou à la piqûre ?

Au CHU de Nancy, sur 64 cas déclarés, 80% portaient bien une plaie ressemblant à une piqûre ; cependant il reste difficile d'affirmer si c'était le cas. La Dr Laurène Dufayet de l'APHP explique que cette trace pourrait être causée par un autre traumatisme comme se cogner contre quelque chose avec un picot. Cela entraînerait un bleu avec un point au milieu, qui serait plus semblable à des abrasions cutanées. En revanche, s'il y a une ecchymose centrée par une petite plaie, il devient possible d'être plus formel et d'affirmer qu'il y a vraisemblablement eu une piqûre. Pour autant, on ne peut savoir si l'aiguille était remplie ou pas.

En définitive, il serait possible de déterminer s'il y a eu piqûre ou non, mais pas s'il y a eu injection d'une substance. A ce propos, des spécialistes de l'ANSM comme la pharmacienne Leila Chaouachi, précisent qu'il est difficile d'injecter une drogue par la voie intraveineuse. En effet, il faudrait que la personne soit attachée ou déjà sédaturée, ce qui n'est pas le cas ici. S'ajoute à cela que seuls les forts opiacés, l'insuline ou l'éthanol des gels hydroalcooliques, pourraient avoir des effets. Toutefois, les bilans biologiques des victimes n'ont jamais révélé la présence d'un de ces produits, tout comme la présence d'autres drogues.

Il est important de noter que les prélèvements doivent être faits rapidement, autrement ils deviennent inopérants ; et qu'une grande quantité de molécule est recherchée ce qui rend les analyses compliquées. Effectivement, certaines drogues sont éliminées rapidement par l'organisme : en six à huit heures pour le sang ou dix à douze heures pour les urines. Il reste possible de rechercher des traces de drogue dans les cheveux, cela un mois après, mais les analyses n'ont jamais rien présenté non plus.

Il y a tout de même quelques exceptions. L'une des analyses était positive due à un médicament pris par la victime en amont. La plaignante ne savait pas que le traitement qu'elle prenait était considéré comme tel, et ne se doutait pas qu'il pourrait être trouvé lors d'analyses toxicologiques.

En ce qui concerne la prise en charge juridique, les résultats sont mitigés.

Certains procureurs tiennent à garder les enquêtes ouvertes car elles pourraient peut-être se résoudre plus tardivement : c'est le cas de Balance ton Bar (vu plus tôt) où une enquête pour soumission chimique par voie orale s'est résolue un an après son ouverture. Par ailleurs, il y a seulement eu une dizaine d'arrestations pour vols ou agressions sans pour autant retrouver de produits à injecter ou de seringues chez l'agresseur. Concernant d'autres cas, du matériel a été retrouvé (à leur domicile, portés sur eux, dans leurs affaires personnelles), néanmoins les poursuites n'ont jamais abouti et aucune peine n'a été prononcée pour ces dits piqueurs. S'il s'avérait qu'il y avait une volonté criminelle, nous notons que cela pourrait causer jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

³*Le risque de surdose est élevé avec ces drogues car leur marge thérapeutique est étroite. Le GHB peut être utilisé comme anesthésiant et le GBL est un solvant industriel transformé en GHB par le foie.*

Ainsi, après une écoute attentive de ce podcast, on peut retenir plusieurs points qui peuvent confirmer certaines de nos hypothèses. Elles sont effectivement tirées de ces sources et par soucis de répétition nous allons résumer les propos dans la suite de cette partie.

En effet, malgré notre ignorance sur la cause de ses actes délictuels, le phénomène est un fait de société qui a tendance à se répéter.

De plus, les médias et réseaux sociaux ont amplifié la psychose collective. A plus forte raison que les témoignages sont généralement lus par le même public, ce qui pousse le phénomène à se répandre. On peut cependant relever le caractère positif des réseaux qui a permis la sensibilisation du grand public aux soumissions chimiques.

Enfin, le contexte social était un terrain idéal pour lancer une nouvelle hystérie collective de piqûres sauvages. Il est vrai que la période post-confinement a dévoilé de nombreuses anxiétés sociales. Globalement, il en ressort que ce phénomène vient de l'imaginaire collectif et a pu servir à défendre certaines causes comme l'insécurité des femmes dans les milieux festifs.

Finalement, nous pouvons remarquer à travers ce corpus d'article que le phénomène médiatique de piqûres vient de l'imaginaire collectif.

Lors de nos recherches, nous avons également lu l'article "*Spiking : An Injection of Fear*" (« *Spiking: An injection of fear - Tortoise* » 2022) publié en février 2022 par **Patricia Clarke**, une journaliste anglaise. Elle y évoque les événements de piqûres dans le milieu de la nuit et nous expose son enquête personnelle auprès de témoins, de professionnels ou encore de journalistes au Royaume-Uni. Elle pointe notamment le fait que la prise en charge des victimes est défaillante et que les réponses qu'elle a obtenues sont encore floues.

2. La prise en charge des victimes expliquée par Patricia Clarke

Au cours de son enquête, Patricia a soulevé un problème : la prise en charge lacunaire des victimes. En effet, c'est le cas de Bekah, une étudiante qui suspectait s'être fait piquer lors d'une soirée. Elle a donc voulu le signaler mais a rapidement été confrontée à plusieurs difficultés.

Ne sachant pas forcément qui contacter, elle essaya de joindre la hotline médicale écossaise. Sans succès, elle s'est donc orientée vers les forces de l'ordre. C'est ainsi qu'on lui proposa de faire un test urinaire en lui précisant que le délai d'attente des résultats d'analyses serait plus long qu'en temps normal. On peut ici faire un parallèle avec la situation en France, puisque d'après le podcast d'Anne-Laure Barral mentionné dans le corpus, le délai d'attente se prolonge à quelques mois au lieu de quelques semaines. Cela est dû à une forte affluence de cas de piqûres qui a submergé les laboratoires. Ils ont dû déployer des programmes d'analyses efficaces afin d'éviter un débordement qui pourrait masquer de vrais cas de soumissions chimiques. En conséquence, en France, c'est le procureur qui avait la charge de décider s'il devait ou non y avoir une analyse toxicologique. Si la victime désirait être analysée malgré une réponse négative, les frais seraient à sa charge pour une somme d'environ 1000€.

Si l'on revient au cas de Bekah, ne voulant pas attendre, elle a souhaité faire un signalement de la situation. Cependant, la police lui a fortement déconseillé de le faire. En effet, il n'y avait aucune preuve, l'appartement de l'étudiante n'étant pas équipé d'un dispositif de vidéosurveillance. De plus, il aurait fallu interroger chaque personne une par une, or l'étudiante ne connaissait pas tous les invités. Elle était donc face à un mur, à ses angoisses et ses craintes.

Après plusieurs interviews auprès de spécialistes (comme Adam Waugh ou le Dr Frost), Patricia a voulu faire un retour à Bekah sur le phénomène des piqûres. C'est-à-dire lui faire savoir qu'elle a été victime d'effets psychologiques profonds⁴.

La première réaction de Bekah a été la frustration et la colère. Elle affirme que si elle avait entendu ces paroles plus tôt, elle aurait été rassurée et elle n'aurait pas vécu dans la peur constante. En effet, le manque d'informations concrètes a alimenté la peur collective. Un syndrome psychogène de masse de ce type n'est pas sans conséquence : les victimes et proches sont traumatisés, les lieux festifs voient leur fréquentation diminuer, et les potentiels agresseurs se font lyncher.

De plus, Bekah regrette aussi le fait que l'accès au signalement soit semé d'embûches, ce qui décourage d'ailleurs un grand nombre de personnes à signaler ce qui leur est arrivé.

Enfin, les personnes qui font un test ne sont pas pour autant rassurées au vu des délais d'attente des résultats d'analyses et du fait que la soumission chimique n'a pas de code pénal. La police ne peut donc pas enregistrer la consommation involontaire de drogues et ne peut ainsi pas estimer le nombre de victimes. Aussi, à la suite d'une piqûre sauvage, il faut prendre en considération le risque de transmission de maladie par l'aiguille. Pour cela, quand ce risque a été établi, certaines personnes ont dû suivre des traitements assez lourds contre le VIH ou les hépatites sur une durée de trois mois.

Ainsi, le réel problème est lorsque quelqu'un pense avoir été drogué à son insu, la personne ne sait pas où aller, ou même ce qu'elle est censée faire. De plus, le manque d'informations concrètes instaure un climat anxieux et d'insécurité et nourrit un potentiel effet psychogène de masse.

⁴A noter qu'un effet psychologique profond peut être une conséquence d'un effet psychogène de masse.

A présent, nous nous sommes appuyés sur le podcast “*Les Pieds sur Terre*” (« *L'étrange contagion des collégiens de Morez* » 2020), afin de donner un autre exemple d'effet psychogène de masse. Celui-ci a été commenté par le Dr. Parain, ce qui nous a permis d'avoir le retour d'un expert sur le phénomène.

3. Parallèle avec un autre évènement, podcast : “*Les pieds sur Terre*” par Sonia Kronlund

« *En vérité on ne sait jamais ce qu'il se passe, on sait simplement ce que l'on veut qu'il se passe et c'est comme ça que les choses arrivent* » *Naissance de l'amour* - Marcus et Paul

Jeudi 3 octobre 2019 se déroule le cross scolaire annuel de 1,6 km entre pré et stade pour les élèves du collège Pierre-Hyacinthe Cazeaux de Morez (0390028U).

Un étrange évènement se produit : lors de la fin du passage des filles à la course, l'une d'entre elles tombe et convulse. Par la suite, plusieurs filles tombent aussi : dans le vestiaire, derrière le bâtiment et parmi elles, l'une est prise d'une crise de tétanie.

L'Agence Régionale de Santé du Jura mena des investigations et arriva à la conclusion suivante : il n'y a aucune cause toxicologique (pas d'intoxication alimentaire ou de substances et/ou stupéfiants détectés).

Dominique Parain, neurologue au CHU de Rouen, a entendu parler de l'affaire et déroule son diagnostic : le premier malaise aurait déclenché une “*propagande émotionnelle*”, un peu comme un rire ou un bâillement. C'est ce que l'on appelle un syndrome psychogène collectif, il peut être très impressionnant mais souvent, ce n'est rien de grave. Ce syndrome est connu et possède certains facteurs déclenchants, que l'on reliera à l'histoire du cross :

- Le stress, avec le cross noté dans le brevet des collèges,
- Apparaît dans les collectivités, c'est le cas ici, puisqu'on parle d'un collège,
- Un sexe ratio, les épidémies psychogènes touchent plutôt les filles, ici 15 filles pour 2 garçons,
- Le mode de propagation est la vue : le malaise entraîne, par effet d'empathie, le malaise des autres

Ce médecin est, par ailleurs, un spécialiste des syndromes psychogènes de masse et émet l'hypothèse suivante pour expliquer ces phénomènes : au lieu d'être hyperconnectées, les régions corticales sont déconnectées et ne seraient plus sous contrôle, ce qui peut expliquer les symptômes très divers. De plus, à l'adolescence, il y a une « explosion de la connectivité », c'est un âge particulier et le phénomène de déconnexion peut entraîner des malaises.

Ces syndromes sont déclenchés par une image mentale ou une émotion. D'après le Dr. Parain, certaines personnes peuvent avoir une prédisposition à une connectivité plus fragile. Ces hypothèses sont très difficiles à mettre en évidence. Selon ce docteur, le terme « psychogène » n'est pas adapté puisque le public concerné n'a pas de psychopathologie particulière.

Afin d'étoffer nos recherches, nous avons été à la rencontre d'experts. Nous avons d'abord décidé de contacter le Dr. Vercueil, neurologue au CHU de Grenoble Alpes. Il est également chercheur à l'Institut des Neurosciences (Inserm) au sein d'une équipe travaillant plus précisément sur l'épilepsie. Ce premier profil nous a permis d'affirmer ou infirmer les propos du Dr. Parain, et d'en apprendre plus sur les potentielles causes neurologiques ou psychiques, d'un effet psychogène de masse. (« *Laurent Vercueil (auteur de Neuro-science-fiction)* » s. d.)

4. Rencontre avec les experts

Tout ce qui est résumé ci-dessous provient de la rencontre avec le Dr. Vercueil.

Tout d'abord, le terme "hystérie" n'est plus actuel car c'est un terme qui choque. Nous utilisons donc plutôt "effet psychogène". Lors de certaines consultations, le Dr. Vercueil est parfois confronté à ce genre d'effet, notamment lorsque des patients viennent le consulter en pensant avoir été victimes de crise épileptique. Lorsqu'il explique que l'origine est psychologique, la première réaction est le déni et le besoin d'avoir une explication scientifique.

Il peut y avoir des explications neurologiques à ces phénomènes, mais elles sont fonctionnelles et non lésionnelles. Ce n'est pas physiopathologique, c'est ce que confirme aussi M. Parain. Tout reposerait sur un concept de base : la suggestion. En voici un exemple :

Une personne en blouse blanche, âgé donc expérimenté, qui demanderait :

- « *Lina tu as l'air toute pâle, tu es sûre que ça va ?* ».

Et alors, la personne se sentirait mal :

- « *Ah oui en effet, j'ai un peu chaud. Je ne vais pas bien du tout, je vais prendre un peu l'air ...* ».

C'est essayer de chercher à confirmer ce que la personne nous a dit, et on finit par trouver quelque chose.

Nous sommes tous sensibles à la suggestion. Si nous sommes en groupe, nous pouvons assister à un effet en cascade et à l'influence de la majorité. Comme dans l'expérience de Solomon Asch (1949) sur le pouvoir du conformisme sur les décisions d'un individu au sein d'un groupe, personne ne voudra infirmer l'idée générale. En réalité, il ne s'agit pas vraiment de cela, il y a des sujets qui vont à l'encontre de l'avis général, comme le montre cet article (*Laurens, Ballot, et Saenco 2018*).

Nous avons aussi discuté de la suggestibilité qui décroît avec l'âge. C'est ce qu'affirment aussi les études suivantes (Giroud 1911) (Payoux, s. d.).

Concernant le fait que les victimes des effets psychogènes de masse soient majoritairement des jeunes femmes, il y a une explication. En effet, elles sont plus sujettes aux abus, qu'ils soient physiques, sexuels ou mentaux. Ceci engendre des réactions de stress et ainsi les vulnérabilise.

L'adolescence est l'acquisition de l'autonomie sociale, cette période se situe entre 10 et 20 ans en moyenne. A cet âge, la personne est sensible à ses pairs et développe l'hypersensibilité émotionnelle, sans développer le système de régulation. Ceci peut aussi expliquer la tranche d'âge des victimes concernées par l'épidémie des piqûres.

Pour le Dr. Vercueil, tous les ingrédients sont réunis pour parler d'un syndrome psychogène de masse, et c'est l'hypothèse à privilégier.

Pour commencer, injecter une substance à quelqu'un en mouvement est très compliqué à concevoir. En effet, si l'agresseur souhaite faire une injection intramusculaire par exemple, le muscle doit être relâché pour ne pas casser l'aiguille.

De plus, il y a une très grande pression des tissus, puisque le corps humain n'est pas composé de vide. C'est pour cela que normalement on injecte tout doucement et progressivement.

De surcroît, le manque de connaissance de la population à ce sujet leur permet de croire que se faire piquer en soirée est possible et facile.

Ensuite, comment peut-on justifier que le phénomène se déroule à plusieurs endroits, au même moment ? Il faudrait imaginer que c'est l'œuvre d'un réseau de personnes mal intentionnées. Tout cela amène à une chaîne d'explications assez peu probables.

Enfin, nous sommes tous assaillis de sensations. Effectivement, nous passons notre temps à nous gratter (le visage, le cuir chevelu, le nez, ...), à ressentir des picotements, parce que nous recevons énormément d'informations de notre environnement. Or toutes ces petites choses ne sont généralement pas liées à une atteinte de la peau.

L. Vercueil, nous a donc proposer de réaliser une expérience afin de comprendre. Nous avons posé nos mains sur la table en essayant de ne pas bouger pendant quelques secondes. Nous devions essayer de percevoir une sensation de démangeaison. Et en effet, nous y arrivions facilement.

Cela peut s'expliquer physiologiquement. Effectivement, le thalamus est un centre nerveux, il filtre et relaie des informations sensorielles. Il est contrôlé par le noyau réticulaire, inhibiteur du thalamus, qui nous empêche d'être submergé. Pour les personnes anxieuses, ce filtre de régulation est moins fonctionnel. Ils sont très « à l'écoute » de leurs sensations.

Par la suite, nous avons décidé de contacter un expert en sociologie, plus particulièrement sur les effets psychogènes de masse. M. Monvoisin nous a alors proposé le profil de Robert E. Bartholomew, docteur en sociologie médicale et maître de conférences honoraire au département de médecine psychologique de l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande. Il oriente ses recherches sur les paniques sociales et plus généralement sur les comportements collectifs. Il est auteur de nombreux livres portant sur des phénomènes paranormaux (UFOs, Bigfoot...) et sociaux (légendes urbaines telles que le syndrome de la Havane), abordé d'un point de vue scientifique.

Nous avons pu lui poser des questions par mail (cf. Annexe 3) sur l'épidémie de piqûres en France, puis nous avons eu un échange via une conférence Zoom pour aborder plus amplement le sujet.

Nous partions du principe que ce phénomène s'apparentait à un effet psychogène de masse, donc nous lui avons essentiellement posé des questions sur cet effet-là. Il nous a expliqué qu'il faisait la distinction entre panique morale (ou sociale, les deux sont synonymes) et effet psychogène de masse.

La panique morale vient d'une menace qui a une certaine réalité. Il nous donne plusieurs exemples : la peur des musulmans associés au terrorisme, la peur des communistes essayant de renverser le gouvernement aux Etats-Unis, la peur des rituels sataniques dans les années 1980 ou encore la peur des Juifs qui contrôlèrent le monde. C'est à la base une peur légitime de quelque-chose que l'on peut retrouver dans la réalité, mais qui est dramatiquement exagérée, biaisant notre perception et par conséquent que l'on voit partout.

L'effet psychogène de masse (ou MPI pour Mass Psychogenic Illness) est la propagation de vrais symptômes pathologiques qu'on associerait ici à une injection de drogue via une piqûre sauvage. On pourrait retrouver le MPI via l'effet nocebo (« *Effet placebo, effet nocebo, aucun effet, vraiment ?* » s. d.), qui correspond au développement de symptômes chez un individu après les avoir vu chez d'autres personnes.

Une panique morale inclut donc un effet psychogène de masse. La distinction se fait surtout sur le fait que la panique morale se base sur la transmission d'une peur, et que le MPI serait plutôt la propagation de symptômes pathologiques.

La différenciation des deux termes se fait très rarement en français, on parle plus généralement d'un « effet psychogène de masse ».

C'est pour cette raison que jusqu'à présent, nous avons employé le terme « effet psychogène de masse ». Cependant, à la suite de l'échange avec M. Bartholomew, nous décidons d'utiliser le terme « panique sociale », synonyme de « panique morale », qui inclut « l'effet psychogène de masse pour qualifier le phénomène des piqûres ».

Durant notre échange, il nous a aussi précisé que les paniques sociales touchaient plus souvent les jeunes femmes, leur vulnérabilité étant plus grande dans la société. Ensuite, il vaut mieux pour une femme d'être très prudente voire hypervigilante quand elle sort, surtout la nuit. C'est ce qui ressort du scénario du petit chaperon rouge : ne pas aller dans les bois la nuit, car il y a des grands méchants loups qui rôdent dehors, attendant leur proie. (*Skeptic 2023*)

Les médias (traditionnels ou sociaux) sont pour M. Bartholomew des vecteurs de panique morale. Les espaces de support en ligne et la prévention que l'on retrouvait partout ont aidé la propagation de cette peur. A titre d'exemple, il nous donne le cas de la chaîne de télévision criminelle où on ne parle que de tueurs en série. Il faut se rendre compte qu'en réalité tout le monde n'essaie pas de vous tuer.

Il a aussi insisté sur le fait que dans tous les cas, s'il y a suspicion de piqûre, cela doit être pris très au sérieux et doit faire l'objet d'une enquête approfondie. Il faut prendre en considération le témoignage de ces jeunes femmes, et ne pas rejeter ce qu'elles ont à dire. Cependant, la plupart des cas, sont liés à une panique morale.

Il pourrait y avoir des personnes avec des sensibilités plus accrues mais d'après ses connaissances, la majorité des cas concernent des personnes qui ont sous-estimé leur consommation d'alcool (aussi lié au fait que nous sortons d'une pandémie mondiale) et qui associent rapidement leurs symptômes à des piqûres.

Il mentionne l'effet autocinétique. Lorsque vous devenez hypervigilant, il peut se produire toutes sortes de phénomènes psychologiques perceptifs inhabituels et vous trouverez forcément une trace sur votre corps qui ressemblerait à une marque de piqûre.

Pour finir, les paniques morales, et ici les effets psychogènes de masse, se propagent à travers des cercles sociaux et peuvent être à l'origine de phénomènes à grande échelle, comme c'est le cas dans notre épidémie de piqûres.

IV. Tri des hypothèses et curseur de vraisemblance

Nous allons maintenant établir le curseur de vraisemblance des hypothèses selon le principe du rasoir d'Occam⁵, également appelé principe de parcimonie. Il stipule que les hypothèses les plus simples doivent être considérées en premier, et que leur coût en connaissances compromises doit être économisé.

L'existence d'une substance non détectable (hypothèse n°1) ne peut être prouvée. Par ailleurs, selon le principe de parcimonie cité plus haut, le coût de cette hypothèse est grand et il faudrait que la substance ne soit pas détectable dans tous les cas testés en laboratoire. Cela reste une possibilité, très peu probable il faut l'avouer.

Par conséquent, nous ne pouvons pas affirmer ou infirmer cette hypothèse. Nous avons choisi de la commenter malgré l'impasse qu'elle présente car il est important de ne pas discréditer la parole des victimes et de prendre au sérieux les possibles cas d'injections de drogues.

Concernant l'hypothèse n°2, il est probable que le phénomène que nous étudions s'inscrive dans un cycle historique d'évènements similaires au cours des âges (piqueurs de fesses). En revanche, le fait de n'avoir trouvé aucune information sur le motif des coupables pourrait indiquer que personne ne pique pour ces raisons-là. Cette hypothèse serait purement théorique et n'aurait aucune validité actuelle.

Toutefois, le manque d'information ne nous permet pas d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

L'instrumentalisation de cette épidémie (hypothèse n°4) pourrait justifier l'engouement médiatique et politique du public, mais nous ne pouvons pas déterminer s'il y avait une réelle volonté de réappropriation de la part du « monde politique ». Selon quel seuil peut-on déterminer la différence entre discours informatif et instrumentalisation ? N'ayant pas la réponse, nous ne pouvons donc pas émettre de jugement de valeur.

Au sujet de l'hypothèse n°5, (les témoignages de l'entourage qui deviennent une vérité générale), le témoignage présente de nombreux biais qui aboutissent souvent à la distorsion de la réalité des faits. Malgré ça, l'accumulation grandissante de témoignages et de plaintes exclut l'argument de la preuve anecdotique étant donné que le phénomène de piqûres ne se contient pas à une petite échelle. Il est donc très probable que cela ait amplifié l'événement, sans pour autant le créer de toute pièce.

Le contexte de la pandémie du COVID-19 (hypothèse n°7) pourrait contribuer à un climat anxigène qui aurait aggravé le sentiment d'insécurité dans les lieux festifs. En revanche, l'absence de phénomènes similaires dans les autres pays, où il y a également eu un confinement qui a impacté la population, suggère que la pandémie n'explique pas le phénomène des piqûres.

⁵*Pluralitas non est ponenda sine necessitate = les multiples ne doivent pas être utilisés sans nécessité. (« Rasoir d'Ockham » 2023)*

La dernière hypothèse (n°8) concerne l'effet psychogène de masse (panique morale) qui engloberait un climat général anxigène, menant à la propagation de cas symptomatiques de piqûres, sans qu'il n'y en ait pour autant.

Selon nos recherches et nos échanges avec les experts, cette hypothèse serait la plus vraisemblable, d'abord parce qu'elle réunit plusieurs facteurs (contexte politique, médias, COVID) ayant à priori influencé le phénomène.

De surcroît, cette hypothèse est avancée par de nombreux spécialistes du domaine médical et social, et il semblerait que cette conclusion soit la même dans d'autres pays.

V. Résultats et conclusions du dossier

Nous arrivons au terme de ce dossier, il est le fruit d'un travail de collaboration, de recherches et de synthèse. Grâce aux différents articles, podcasts, entretiens avec des experts dans notre domaine de recherche, nous avons pu étudier la véracité de nos hypothèses. Toutefois, il nous semble bon de vous préciser que celles-ci ne sont pas affirmées avec une pleine certitude. Par ailleurs, il est important de garder l'esprit critique.

Comme vous avez pu le constater, cette enquête sur les piqûres reste délicate, et affirmer la moindre piste l'est d'autant plus. Nous précisons que nous n'avons pas été exhaustives et que nous pouvons notamment avoir commis des erreurs.

Le phénomène de piqûre a pu être instrumentalisé à des fins morales, particulièrement au sujet des inégalités intersexe et des violences que peuvent subir les femmes le soir en milieu festif. De plus, il a effectivement pu être utilisé comme vecteur d'une sensibilisation de l'insécurité des femmes, en mettant encore une fois en avant la soumission chimique. Nous noterons que l'instrumentalisation n'est pas spécifique au sujet de notre dossier, mais qu'elle est bien omniprésente en société.

Lors de nos recherches, nous avons essayé de retrouver les cas avérés de piqûres dans le but d'en connaître les circonstances. Nous nous sommes inopportunément heurtées à une réalité flagrante : il n'existe aucun registre relatant l'existence d'une affaire incluant une jeune femme piquée en soirée avec injection d'une drogue (voir Annexe 3).

Nous avons aussi pu voir que seules quelques rumeurs de cas présentés comme "avérés" étaient suffisants pour propager cette épidémie à l'échelle de plusieurs pays. En effet, les réseaux sociaux et les médias ont joué un rôle important dans la diffusion de ce phénomène : gros titres, publications de témoignage de piqûres ont amplifié et propagé la crainte d'être piqué dans les milieux festifs.

De plus, ces piqûres se sont produites dans un contexte de déconfinement. Les anxiétés sociales et la crainte des piqûres dues à la vaccination étaient bien présentes et ainsi idéales pour propager une peur au sein de la population. C'est en effet ce que confirment les experts dans les articles que nous avons pu lire, M. Bartholomew et le Dr. Vercueil, beaucoup d'éléments concordent en faveur d'une panique sociale. Nous citerons l'anxiété sociale due au COVID-19, un sexe ratio avec les femmes plus touchées par ces dites piqûres que les hommes, des milieux hautement fréquentés que sont les bars, boîtes de nuit, festivals, et pour finir un mode de propagation à la vue et par les réseaux sociaux et médias de ce syndrome psychogène de masse.

« Nous souffrons plus dans l'imagination que dans la réalité. » — Sénèque

Ainsi, pour clore notre dossier nous pensons que l'épidémie de piqûre qui a eu lieu dans les bars en 2021-2022 est en réalité une panique sociale, incluant un effet psychogène de masse.

VI. Livre en collaboration avec Robert E. Bartholomew

À la suite des échanges avec Robert E. Bartholomew, nous avons appris qu'il avait pour projet d'élaborer un livre sur les légendes urbaines. Il nous a alors proposé de faire un chapitre sur ce qui s'est déroulé en France.

Nous avons accepté le challenge et l'expérience d'écrire ce passage en anglais, vous pouvez retrouver celui-ci dans le livre qui devrait paraître aux horizons 2023-2024.

VII. Conseils pour les futurs chercheurs

Il y a plusieurs points que nous n'avons pas eu le temps d'aborder et qui pourraient être intéressants à développer. Nous n'avons notamment pas pu approfondir la discussion avec d'autres experts comme des urgentistes, les forces de l'ordre (police, commissariat, procureur) ou encore les laboratoires qui s'occupaient des analyses.

Nous pouvons vous recommander de contacter Anne Laure Barral, présentatrice de la cellule investigation de Radio France et Emmanuel Puskarczyk du centre anti-poison du CHU de Nancy.

Il serait également intéressant de pouvoir échanger avec des victimes de l'épidémie de piqûres. Effectivement, avoir un témoignage ou bien annoncer aux victimes que cette "épidémie" est en réalité une panique sociale, pourrait faire l'objet d'un échange sur leur ressenti.

Nous pourrions également penser à un éventuel rapport de la part du Gouvernement français qui pourrait être publié, comme celui fait au Royaume-Uni, afin d'en savoir plus et pouvoir se baser sur des faits plus actuels.

De plus, il serait possible de faire une étude de "médiamétrie" afin de mieux comprendre l'impact des médias et réseaux sociaux sur les paniques sociales.

Pour finir, durant l'élaboration de notre dossier nous avons remarqué que ce phénomène se répète de manière cyclique. De ce fait, nous pourrions attendre la potentielle prochaine vague et essayer d'en faire un parallèle.

Bien sûr, si d'autres idées vous semblent pertinentes, n'hésitez pas et laissez parler votre esprit critique !

P.S : Si vous avez besoin d'un contact au CHU (infectiologue, urgentiste) pour approfondir, envoyez-nous un mail et nous vous le transmettrons avec plaisir !

VIII. Bibliographie

- « 2020 11 17 Deaep Etude Twitter Revue Dg Vf ». s. d. calameo.com. Consulté le 5 mai 2023.
<https://www.calameo.com/read/00453987593232e1ffcc6>.
- « Abrasion (Medical) ». 2022. In *Wikipedia*. [https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Abrasion_\(medical\)&oldid=1102730533](https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Abrasion_(medical)&oldid=1102730533).
- « Attaque à la seringue : que faire si vous êtes piqué à votre insu ». s. d. Gouvernement.fr. Consulté le 16 avril 2023. <https://www.gouvernement.fr/actualite/attaque-a-la-seringue-que-faire-si-vous-etes-pique-a-votre-insu>.
- « #BalanceTonBar : retour sur un mouvement qui a secoué 2021 ». s. d. RTBF. Consulté le 16 avril 2023. <https://www.rtf.be/article/balancetonbar-retour-sur-un-mouvement-qui-a-secoue-2021-10898207>.
- Béna, Jérémy, Ophélie Carreras, et Patrice Terrier. 2019. « L'effet de vérité induit par la répétition : revue critique de l'hypothèse de familiarité ». *L'Année psychologique* 119 (3): 397-425.
<https://doi.org/10.3917/anpsy1.193.0397>.
- « Biais médiatique ». 2022. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Biais_m%C3%A9diatique&oldid=199690099.
- « Cas inquiétants en très grande augmentation de piqûres dans les boîtes de nuit ». 2022. Sénat. 9 juin 2022. <https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ220628173.html>.

- « Corrélation illusoire ». 2023. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Corr%C3%A9lation_illusoire&oldid=201128129.
- Demaret, Marie. s. d. « Les militantes à l'origine de #Balancetonbar ne s'attendaient pas à un tel phénomène: "Nous voulons la fermeture définitive du El Café et du Waff" ». *La Libre.be*. Consulté le 16 avril 2023. <https://www.lalibre.be/belgique/societe/2021/11/17/les-militantes-a-lorigine-de-balancetonbar-ne-sattendaient-pas-a-un-tel-phenomene-nous-voulons-la-fermeture-definitive-du-el-cafe-et-du-waff-BNKNBH4K45DH5KDCK47HULGGWA/>.
- « Effet placebo, effet nocebo, aucun effet, vraiment ? » s. d. *Salle de presse de l'Inserm* (blog). Consulté le 16 avril 2023. <https://presse.inserm.fr/canal-detox/effet-placebo-effet-nocebo-aucun-effet-vraiment/>.
- « ENQUETE. Piqûres en soirée : 2 100 plaintes ont été déposées en 2022, une psychose pour peu de cas concrets ». 2022. *Franceinfo*. 7 octobre 2022. https://www.franceinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/enquete-piqures-en-soiree-2-100-plaintes-ont-ete-deposees-en-2022-une-psychose-pour-peu-de-cas-concrets_5376634.html.
- « Erreur de conjonction ». 2023. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Erreur_de_conjonction&oldid=200078500.
- « Exemple de témoignage sur Twitter ». s. d. Consulté le 16 avril 2023. <https://twitter.com/hhelenajea/status/1531209421979795456>.
- Giroud, A. 1911. « La suggestibilité chez des enfants d'école de sept à douze ans ». *L'Année psychologique* 18 (1): 362-88. <https://doi.org/10.3406/psy.1911.3862>.
- « Hématome et ecchymose : définition, symptômes, traitements - Sciences et Avenir ». s. d. Consulté le 16 avril 2023. https://www.sciencesetavenir.fr/sante-maladie/hematome-et-ecchymose-definition-symptomes-traitements_104590.
- « Illusion de savoir ». 2018. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Illusion_de_savoir&oldid=154591723.
- Larousse, Éditions. s. d. « Définitions : instrumentalisation - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 16 avril 2023a. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/instrumentalisation/43463>.
- . s. d. « Définitions : rumeur - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 16 avril 2023b. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rumeur/70249>.
- Laurens, Stéphane, Mickael Ballot, et Anna Saenco. 2018. « Solomon Asch, critique de la doctrine de la suggestion et des influences arbitraires aliénantes ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* Numéro 117-118 (1-2): 25-45. <https://doi.org/10.3917/cips.117.0025>.
- « Laurent Vercueil (auteur de Neuro-science-fiction) ». s. d. *Babelio*. Consulté le 16 avril 2023. <https://www.babelio.com/auteur/Laurent-Vercueil/456249>.
- « L'étrange contagion des collégiens de Morez ». 2020. *France Culture*. 20 février 2020. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/les-pieds-sur-terre-du-jeudi-20-fevrier-2020-2106640>.
- Loire, Les services de l'État dans la. 2022. « MISE EN PLACE DE MESURES DE VIGILANCE POUR LUTTER CONTRE LES « PIQÛRES SAUVAGES » ». 16 mai 2022. <https://www.loire.gouv.fr/mise-en-place-de-mesures-de-vigilance-pour-lutter-a8776.html>.
- « Monvoisin_Cours4-28.02.23.pdf ». s. d. Consulté le 16 avril 2023. https://www.monvoisin.xyz/wp-content/uploads/2023/01/Monvoisin_Cours4-28.02.23.pdf.
- « Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf ». s. d. Consulté le 16 avril 2023. https://www.monvoisin.xyz/wp-content/uploads/2023/01/Monvoisin_Cours5-14.03.23.pdf.
- Payoux, Melany. s. d. « Étude développementale de la suggestibilité et de la création de faux souvenirs ».
- « Piqûres sauvages en boîte de nuit: les plaintes ne cessent d'augmenter ». s. d. *RMC*. Consulté le 16 avril 2023. https://rmc.bfmtv.com/actualites/police-justice/piqures-sauvages-en-boite-de-nuit-les-plaintes-ne-cessent-d-augmenter_GN-202204300116.html.
- « Piqûres sauvages en soirée : 2 100 plaintes et aucun coupable identifié ». 2022. *France Inter*. 8 octobre 2022. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/secrets-d-info/secrets-d-info-du-samedi-08-octobre-2022-6093159>.
- « Preuve anecdotique ». 2022. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Preuve_anecdotique&oldid=195707818.
- « Psychose collective ». 2023. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Psychose_collective&oldid=203107528.
- « Publication of Government Response to Spiking Report - Committees - UK Parliament ». s. d. Consulté le 16 avril 2023. <https://committees.parliament.uk/committee/83/home-affairs-committee/news/171820/publication-of-government-response-to-spiking-report/>.
- « Rasoir d'Ockham ». 2023. In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Rasoir_d%27Ockham&oldid=203053859.

- « Rumeurs d'agressions au GHB : derrière le fait divers, une part de légende urbaine ? » s. d. Consulté le 16 avril 2023. <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/rumeurs-dagressions-au-ghb-derriere-le-fait-divers-une-part-de-legende-urbaine>.
- Sauvayre, Romy. 2010. « Mémoires, oubli et émotions : la question de la fiabilité des témoignages dans les enquêtes de sciences sociales ». *Revue des Sciences Sociales* 44 (1): 110-18. <https://doi.org/10.3406/revss.2010.1325>.
- Skeptic. 2023. « Poking Holes in Needle-Spiking: Nightclub “Attacks” Scare Sweeps Europe ». Skeptic. 17 janvier 2023. https://www.skeptic.com/reading_room/nightclub-needle-spiking-attacks-scare-sweeps-europe/.
- « Spiking: An injection of fear - Tortoise ». 2022. archive.ph. 5 mars 2022. <https://archive.ph/BCp5u>.

Article : ASUD Journal #65 déc. 2022, Vincent BENSO

IX. Annexes

1. Exemples d'ecchymose et d'abrasion cutanée



(« Hématome et ecchymose : définition, symptômes, traitements - Sciences et Avenir » s. d.)



(« Abrasion (Medical) » 2022)

2. Questions posées par mail à M. Bartholomew

Have you heard about the needle spiking in France between 2021 and 2022? If so, what do you think?

Yes - it appears to have spread there after starting in the UK.

How do you think a mass psychogenic effect can be identified? What are the key elements to detect it?

I do not think this is a case of mass psychogenic illness - I think it is best described as a moral panic involving the vulnerability of young women in society.

How can this effect multiply and quickly mushroomed ?

The mass media seems to be instrumental in the origin and spread. These waves of outbreaks typically begin with an initial case that receives saturation media coverage.

Do you find that the increase use of social networks and media play a leading role in the development of mass hysteria ? Can they amplify them (international expansion) ? Absolutely - platforms like Facebook and TikTok have certainly and with groups being set up online for support - it has only helped the spread.

Do you think that the psychogenic mass effects could be due to a neurological problem?

Definitely not. I do not think mass psychogenic illness plays a major role. What's happening is more of a social panic.

Do you consider that some people might be predisposed or more sensitive to these effects? Perhaps, but it's not a psychopathology.

3. Rapport du gouvernement et recherche de cas avérés

Nous voulions trouver un rapport de la police ou du gouvernement (comme celui du Royaume-Uni (« *Publication of Government Response to Spiking Report - Committees - UK Parliament* » s. d.)) qui nous permettrait d'établir clairement la situation de l'affaire en France. Le seul moyen (selon nous) de faire ces investigations était via un moteur de recherche avec plusieurs mots clés : piqûres, soirée, gouvernement, justice, femmes, piqûres sauvages, bars, boîtes de nuit.

Les seuls liens utiles que nous avons trouvés sont les suivants : (« *Attaque à la seringue : que faire si vous êtes piqué à votre insu* » s. d.), (Loire 2022). Ce sont des sites du gouvernement à but préventif qui ne nous donnent que peu d'informations sur la véracité du phénomène.

Le seul et unique lien qui a pu nous informer sur le statut du phénomène en France est celui-ci : (« *Cas inquiétants en très grande augmentation de piqûres dans les boîtes de nuit* » 2022). Le 9 juin 2022 au Sénat, il est évoqué dans une question écrite "les cas inquiétants de piqûre dans les boîtes de nuit et, plus généralement, sur les lieux festifs". Il est demandé au Gouvernement comment il entend agir face à un tel phénomène. Résultat : la question est caduque, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de réponse donnée de la part du Gouvernement. Ce dénouement est révélateur de cette épidémie, où les coupables et les preuves sont inexistantes. Pour conclure, d'après nos recherches, il n'y a pas (peut-être pas encore) de cas avérés d'une situation de piqûre en soirée.